

VOTRE CFPPA

Situé dans un très beau cadre, le centre de formation de Valabre se trouve dans un parc forestier proche des villes de Gardanne et d'Aix-en-Provence. Les apprenants bénéficient sur le site d'un self, de salles informatiques, d'un centre de documentation et de ressources.



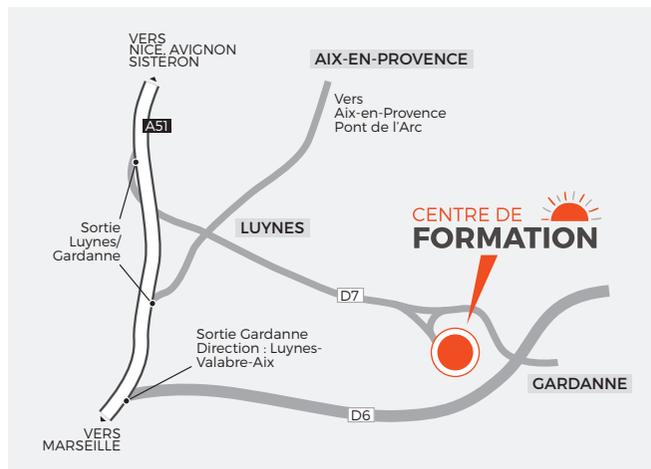
+ LES PLUS DU CFPPA

- Suivi individualisé, aide personnalisée
- Bonne intégration dans le monde du travail
- Compétences développées par le CFPPA, recherchées par les entreprises
- Une exploitation agricole, support pédagogique et d'expérimentation

■ Le CFPPA est en capacité d'accompagner des publics en situation de handicap (PSH).

Pour plus d'information, contactez notre référent handicap par mail : handicap.cfppa.aix-valabre@educagri.fr

■ La formation se déroule en présentiel.



CFPPA - AIX-VALABRE

Chemin du Moulin fort - 13548 Gardanne Cedex
Tél. : 04 42 58 46 41 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr



Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
www.facebook.com/CFPPAValabreMarseille



www.instagram.com/campusnatureprovence



CENTRE DE FORMATION

PROFESSIONNELLE ET DE PROMOTION
AGRIcoles

AIX-VALABRE
MARSEILLE



Formation préparatoire

DECOUVERTES DES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE
ET DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER



FORMATION CONTINUE
Site de Valabre

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permet de découvrir les métiers de l'agriculture et de l'aménagement paysager ainsi que les formations pour accéder aux opportunités d'emplois dans ces secteurs d'activité en fort développement.

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

Jeunes à partir de 16 ans et adultes demandeurs d'emploi. Personnes prioritairement sans qualification, dont la qualification est obsolète, ou ne possédant pas les pré-requis nécessaires pour accéder à un emploi dans le secteur visé. Satisfaire à un entretien oral et à des tests de positionnement.

Manifester de l'intérêt pour un poste dans les secteurs de l'Agriculture ou de l'Aménagement Paysager
Être motivé au regard de la formation proposée
Savoir lire, écrire et compter.

DÉBOUCHÉS

Cette formation offre la possibilité d'accéder à des formations plus longues, diplômantes ou certifiantes dans les secteurs de l'agriculture ou dans l'aménagement paysager.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : 280h de formation dont **140h** de stages en entreprise

Module 1 : Accompagnement du projet professionnel

Module 2 : Visites d'entreprises

Module 3 : Découverte de la filière et des métiers de l'agriculture (Viticulture, maraichage, arboriculture)

Module 4 : Découverte de la filière et des métiers de l'aménagement paysager

Module 5 : Le petit matériel utilisé en agriculture et aménagement paysager

Méthodes mobilisées : Alternance de cours théoriques en salle, visites d'entreprise et ateliers pratiques sur le terrain.

Un Référent expert dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.

Suivi et évaluation le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis est réalisé par le Référent Expert pour la formation en centre et le Tuteur pour la période de formation en entreprise.

Tarifs : Sur devis en fonction de la situation personnelle du candidat et du financement mobilisable (demandeur d'emploi, reconversion, CPF..).

DÉTAIL DES MODULES

Module 1 : Accompagnement du projet professionnel

- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante
- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'exprimer à travers une réalisation personnelle (projet d'emploi)

Module 2 : Visites d'entreprises

- Visites d'entreprises et échanges avec des professionnels de l'aménagement paysager
- Visites d'entreprises et échanges avec des professionnels de l'agriculture

Module 3 : Découverte de la filière et des métiers de l'agriculture et de ses différentes filières (Viticulture, maraichage, arboriculture...)

- Découvrir les métiers de l'agriculture
- Réaliser en sécurité les travaux agricoles

Module 4 : Découverte de la filière et des métiers de l'aménagement paysager

- Découvrir les métiers du paysage
- Réaliser en sécurité les travaux en aménagement paysager

Module 5 : Le petit matériel utilisé en agriculture et en aménagement paysager

- Utilisation du matériel aux travers de travaux pratiques
- Adapter des comportements préservant sa santé et celle des autres

Délais d'accès : En continu jusqu'à l'information collective

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Visites, intervenants
- Mise en situation pratique, immersion professionnelle
- Accompagnement à la recherche d'emploi
- **Suivi individualisé**

www.campusnatureprovence.com

POUR EN SAVOIR PLUS OU S'INSCRIRE

Contactez-nous par téléphone ou par mail

Site de Valabre

Tel : 04 42 58 46 41

Mail : cfppa.aix-valabre@educagri.fr